



Fiche technique:

Fabriqué à partir de plastique recyclé

Le nouveau repère pour faire le bon choix

On veut tous une maison économe en ressources naturelles, en eau et en énergie. C'est bon aussi pour nos économies! Pour vous aider à faire le bon choix, nous avons créé ce repère vous permettant de retrouver les produits qui réduisent l'impact de votre logement sur l'environnement, toujours au meilleur prix.

Evaluée en interne et soumise à une validation par un organisme externe*, notre démarche est rigoureuse et simple à comprendre : un produit obtient le repère dès qu'il satisfait à l'exigence de l'un de nos 7 critères. Aujourd'hui, cela représente plusieurs milliers de produits, plus vertueux : soit dans leur fabrication, soit dans leur usage. Et nous ne comptons pas nous arrêter là.

Alors suivez notre repère pour les retrouver!



Pourquoi le recyclage du plastique est important?

Selon l'ADEME, La production mondiale de plastique est passée de 1,5 million de tonnes en 1950 à 117 millions en 1990, et à 368 millions en 2019. La France compte parmi les plus gros consommateurs de plastique en Europe, avec 4,8 millions de tonnes utilisées par an, soit 70 kg par habitant¹.

En conséquence, en raison des processus énergivores nécessaires pour extraire et distiller le pétrole, la production de plastique génère d'importantes quantités d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

Maintenir plus longtemps le plastique en usage et hors des flux de déchets peut contribuer à optimiser l'utilisation de ce matériau, car moins d'un tiers des déchets plastiques sont aujourd'hui recyclés en France. Il faut donc les maintenir en usage le plus longtemps possible.

Recycler les plastiques pour fabriquer des produits sans avoir recours à de la matière vierge, par exemple, est un moyen de limiter son impact environnemental.

Critère 1

Comment nous attribuons ce repère 🎇 à nos produits



Avant même d'être évalué pour l'obtention de notre repère, le produit candidat doit respecter:

- Toutes les exigences légales locales
- Toutes les exigences de la politique Kingfisher

Vous pouvez accéder aux politiques Kingfisher ici : https://www.kingfisher.com/ responsible-business/our-policies/company-policies. Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas attribuer ce repère à des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu notre repère. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution de ce repère avec l'attribut "Fabriqué à partir de matériaux recyclés -Fabriqué à partir de plastique recyclé" se concentre sur la phase de production du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.

Critère 2

Produits éligibles à l'obtention du repère



Pour qu'un produit se voie attribuer notre repère avec l'attribut "Fabriqué à partir de matériaux recyclés - Fabriqué à partir de plastique recyclé", il doit appartenir à l'une des familles suivantes ou vérifier les critères suivants :

- Il doit contenir au moins 60 % de plastique recyclé à partir de déchets postconsommation:
 - Pour les produits contenant plusieurs matériaux, le pourcentage de plastique recyclé est calculé sur la base du produit entier.
 - Pour les produits contenant plusieurs matériaux, ils doivent être composés à minima de 50% de plastique pour pouvoir être évalués. Par exemple, un produit dont le plastique représente 20 % du poids total de l'article ne peut pas rentrer dans l'évaluation basée sur le critère « Fabriqué à partir de plastique recyclé ».
- Tous les plastiques recyclés doivent présenter des garanties de sécurité.



Pour ce faire, Kingfisher applique sa procédure d'exploitation standard des plastiques recyclés, qui comprend la participation obligatoire à un programme tiers spécifique : l'organisme de certification GRS (Global Recycled Standard) est un exemple de contrôle de la source du plastique recyclé, ainsi que de son impact social.

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du repère.

Évaluer et confirmer l'attribution du repère 🞇



- Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'organisme Bioregional* pour une validation externe
- Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir notre repère.
- Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour l'attribution de notre repère existe, elle est consultable sur https://www.castorama.fr/green-star/criteres



^{*}Pour en savoir plus sur l'organisme Bioregional, rendez-vous sur www.bioregional.com

¹ Le paradoxe du plastique en 10 questions, Librairie Ademe